

Examen d'admission

Type court – Baccalauréat 3 en Formation musicale

1. Le niveau de formation musicale :

Le candidat, sur base des épreuves proposées sur le site de l'IMEP, choisira le niveau qu'il estime le plus pertinent : 1, 2 ou 3. Il mentionnera le niveau choisi dans sa lettre de motivation. Le professeur concerné réorientera l'étudiant en septembre dans le niveau le plus approprié, s'il échet.

2. Epreuve collective pour l'ensemble de la section pédagogique

Cette épreuve permettra d'évaluer pour les candidats :

- La stabilité rythmique (pulsation, rythme, coordination rythmique, polyrythmie, danse)
- La capacité à communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement (à l'oral et à l'écrit)
- La capacité à être créatif, à oser improviser.

3. Epreuve individuelle devant le jury d'admission

Cette épreuve comprendra :

- Présentation d'une lettre de motivation, idéalement écrite à la main, dans laquelle le candidat aura indiqué les raisons pour lesquelles il souhaite entamer un cursus en formation musicale Bac 3. Cette lettre devra être envoyée à l'adresse annesophie.duterme@imep.be au plus tard une semaine avant l'examen d'entrée
- Lecture à vue d'un chant simple, sans puis avec un accompagnement de piano simple
- Pièce du répertoire pour piano (du meilleur niveau possible)
- Trois mélodies ou *lieder* à chanter en s'accompagnant au piano
- Echauffement vocal à accompagner au clavier ou à la guitare en modulant par $\frac{1}{2}$ ton (l'exercice peut être demandé en majeur ou en mineur)
- Trois préparations complètes de 50 minutes à réaliser pour des classes des niveaux suivants en académie :
 - Une classe d'éveil musical (P1 ou P2 au choix)
 - Une classe de Formation Musicale niveau F1
 - Une classe de Formation musicale niveau F4

Ces préparations écrites devront être envoyées à l'adresse annesophie.duterme@imep.be au plus tard une semaine avant l'examen d'entrée

- Etre capable de présenter ces différentes préparations (donner cours) au jury (cela implique d'avoir le matériel adéquat et nécessaire). Le jury se réserve le droit de demander une ou plusieurs activités (ou encore l'entièreté) parmi celles reprises ci-dessus.

4. Entretien avec les membres du jury

Cet entretien permettra d'évaluer le parcours musical et pédagogique du candidat, de cerner ses motivations. Le candidat devra pouvoir expliquer des termes musicaux et des notions solfégiques simples (anacrouse, contretemps,...).